



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE Salle de la ferme de Longvilliers - samedi 13 octobre 2018

SECRETARIAT DE SEANCE

Secrétaire de séance : Didier LARGE

Présents ou représentés : 51 présents et 65 représentés
Nos deux Maires de Rochefort et de Longvilliers sont excusés.

Nombre d'adhérents : 597

1.- RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE L'UNION – Bernard Galonnier

Les 32 activités ont fonctionné avec satisfaction.

En octobre, les activités se mettent en place, jusqu'à l'incendie des locaux techniques de la Mairie de Rochefort dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2017.

Une grande réactivité de tous a permis de transférer les activités qui se déroulaient à la salle polyvalente dans d'autres locaux, notamment à la salle de la Ferme à Longvilliers.

A cette occasion, j'ai également sollicité l'aide des communes voisines, Saint-Arnoult, Clairefontaine, Bullion, Bonnelles, et j'ai reçu un véritable soutien. Cela n'a pu aboutir, car ces communes n'avaient pas de salles disponibles aux heures qui nous convenaient, mais je tiens à les remercier chaleureusement, la solidarité intercommunale n'est pas un vain mot.

Une seule activité n'a pu être hébergée, l'atelier Patine. Valérie Leclercq, son animatrice, l'a accueilli chez elle, cela mérite d'être souligné.

S'en est suivi l'inondation des salles du sous-sol où nous conservons notre matériel, puis un cambriolage. L'effort collectif a permis de gérer cette nouvelle situation.

Concernant le vol, je dois vous informer que le cambrioleur a été arrêté, qu'il passe en jugement à Versailles le 6 décembre prochain, et que nous allons nous porter partie civile.

Fin décembre et début janvier notre activité Billard a été perturbée à la suite du changement des serrures des locaux communaux, personne n'avait pensé que les joueurs de billard viennent deux par deux à n'importe quelle heure et ont donc besoin d'une clé. En attendant qu'elles soient fabriquées, cela a pris six semaines ; Hubert Calu, le responsable s'est transformé en jongleur de clés avec brio.

Une clé est maintenant entre les mains des joueurs qui l'ont demandée.

En janvier, nous avons solutionné le dossier de la gestion salariale. Lors de la dernière AG, avait été mentionné le fait que nos salariés en CDD renouvelable devaient passer en CDI, ce qui revient à les annualiser avec un statut plus complexe à gérer. Face à ces nouvelles contraintes, nous avons décidé d'externaliser notre gestion salariale, et avons trouvé un prestataire ; c'est aujourd'hui opérationnel.

En début d'année, nous avons lancé trois groupes de travail :

- un groupe intitulé « Avenir de l'Union » qui nous a remis son rapport au mois de mai ;

- un groupe « site Internet et Communication » a débuté au début de l'été ; nous attendons son rapport ;

- un groupe intitulé « Archivage électronique » mais aussi « Gestion documentaire ». Faute de participants, ce groupe n'a pas encore démarré.

En juin, l'audition, un peu relookée, nous a apporté un vrai moment d'émotion. Les animateurs ont beaucoup travaillé à la préparation. Le spectacle a été suivi jusqu'au bout par l'ensemble des parents et enfants, ce qui n'a pas toujours été le cas.

Si vous avez découvert que nous avons un jongleur, vous n'ignorez pas que nous avons une Madame Loyal en la personne de Jacqueline Daële, qui cette année encore s'est surpassée !

Ce même mois ont été exposées les œuvres de l'activité Dessin et Peinture adultes à la Bibliothèque.

Le 3 juin les archers de Guy le Rouge ont organisé leur compétition annuelle de 3D, magnifique journée qui a regroupé 139 participants le matin et 140 l'après-midi.

Après un été tranquille, le 8 septembre le Forum.

L'organisation a été parfaite, d'autant que 20 adhérents sont venus nous aider à la mise en place, à l'animation et pour le pot de l'amitié suivi du rangement.

L'activité Piano a retrouvé un professeur, et deux responsables.

L'activité Dessin enfants a exposé le travail de toute l'année.

Nous invitons les adhérents à passer un peu de temps au Forum, afin de rencontrer et de parler avec les responsables et animateurs présents, ceux qui font vivre notre Association.

Le lendemain du Forum a lieu la traditionnelle Fête au Jardin de l'Union, avec dégustation des produits du terroir, grand moment de convivialité.

En septembre également, mise en place de la RGPD, les bulletins ont été signés lors des inscriptions ; Jean-Christophe Calmejane est le Maître d'œuvre et le délégué à la protection des données, il est déclaré comme tel à la CNIL. Il centralise les documents et est le seul interlocuteur à pouvoir modifier vos données déclarées.

2.- POINT SUR L'AVENIR DE L'UNION – Bernard Galonnier

A l'issue de l'AG d'octobre 2017, le moral était en berne.

Quatre membres du Bureau annoncent leur démission pour l'an prochain.
Pas de candidat déclaré pour les remplacer parmi les administrateurs présents.

La perspective de la disparition de l'Union ou de sa modification profonde apparaît.

Nous avons donc décidé de donner la parole aux adhérents qui devaient réfléchir à l'avenir de notre association ; j'ai donc mis en place la commission « Avenir de l'Union ».

Sur 470 envois, 127 réponses nous sont parvenues, ce qui est très fort en matière de sondage. Ce travail remarquable nous a permis de répondre à plusieurs questions.

A la question « Quoi Faire », la commission a validé le fait que l'ensemble des adhérents souhaitent que l'Union perdure avec toutes ses activités, et avec le même périmètre.

A la question « Comment Faire », la commission a proposé un nouveau schéma d'organisation :

- des administrateurs qui fixent les objectifs et définissent la stratégie de l'Union ;
- un Bureau allégé qui met en œuvre les décisions du CA ;
- une plus grande souplesse de fonctionnement avec un regroupement des activités qui deviennent autonomes, des chargés de missions spécialisés pour répondre directement aux différentes activités autonomes, sans passer par le Bureau.

Ce schéma peut sembler incohérent par rapport à notre problématique ; en effet l'Union tourne avec une dizaine de personnes alors que nous proposons une organisation qui va demander une trentaine d'adhérents dans notre gestion. Nous sommes convaincus qu'il sera plus facile de trouver des responsables qui ont une mission précise et légère.

Ce sont les administrateurs d'aujourd'hui qui seront demain les responsables au Bureau.

La question « Quand » répond en partie à ce défi ; en effet, la mise en place est prévue pour la prochaine AG.

Nous entamons donc une année de transition.

La question « Qui » est évidente : ce sont les administrateurs.

La question « Avec Qui » est plus délicate ; il ne peut s'agir que des adhérents, du moins celles ou ceux qui sont un peu disponibles pour venir participer aux charges de gestion déjà évoquées. Nous aurons besoin de responsables d'activités et de chargés de mission.

Deux commissions vont très vite se mettre en route, une pour la constitution des activités autonomes et une autre pour définir les responsabilités des chargés de mission.

Ce travail effectué, je reviendrai vous solliciter, vous pouvez en être certain.

Soumis au vote de l'Assemblée, le rapport sur l'activité de l'Union et le point sur l'avenir de l'Union sont approuvés à l'unanimité.

3.- RAPPORT FINANCIER

Alain PALFRAY, trésorier de l'Association présente les comptes de l'Union et ceux des 4 sections autonomes (Culture & Découvertes, Golf, Tennis, et Tir à l'Arc) pour la saison 2017-2018.

Compte général de l'exercice 2017-2018 (hors sections autonomes) :

Dépenses (réalisations) : 95 333,85 € Recettes (réalisations) : 93 932,08 €
Dépenses (prévisions) : 85 114 € Recettes (prévisions) : 81 015 €

Résultat : - 1 401,77 €

Alain PALFRAY remercie la trésorière adjointe **Patricia DANILO** et **Marc LALUE** pour leur aide.

Soumis au vote de l'Assemblée, le rapport financier 2017-2018 est approuvé à l'unanimité.

4.- VOTE DES COTISATIONS

A compter de la saison prochaine les cotisations seront de :

Adhésion individuelle adultes : 20 €
Adhésion « couple » : 32 €
Adhésion moins de 18 ans et étudiant de moins de 25 ans : 5 €

Soumis au vote de l'Assemblée, les cotisations pour la saison 2019-2020 sont approuvées à l'unanimité.

5.- QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Le rapport sur l'activité de l'Union et le rapport financier ayant été approuvés quitus est donné aux administrateurs.

6.- PRESENTATION DES MODIFICATIONS DES STATUTS

Avenant statuts Art. 10 alinéa 1

Suppression du nombre maximum d'administrateurs.

Rendu nécessaire afin que les administrateurs soient assez nombreux pour assurer leurs responsabilités de gestion.

Avenant statuts Art. 11 :

Le Conseil comprend des commissions permanentes et des commissions ponctuelles spécifiques.

A l'exception des membres du Bureau, tous les administrateurs devront s'inscrire dans une commission permanente et ponctuelle et y participer activement.

Chaque commission désignera son Président qui sera le rapporteur de la commission, il informera régulièrement le Bureau de l'avancement des travaux de sa commission.

Chaque commission pourra faire participer, autant que de besoin, des adhérents. Il pourra également demander la participation à ses travaux d'un membre du Bureau.

Le Président, le Trésorier et le Secrétaire pourront intervenir à leur demande dans le travail des commissions.

Le nombre de commissions et le contenu de leur mission sera proposé par le Président et devra être approuvé par le Conseil d'Administration.

Le Président de l'Union fera les arbitrages si la répartition dans les commissions n'est pas homogène.

Il s'assurera du bon fonctionnement de ces commissions. Il rendra compte auprès du Conseil d'Administration des travaux effectués par les commissions.

Avenant statuts Art. 13 :

Une délégation de pouvoir sera fournie par le Président de l'Union au responsable des activités affiliées à une fédération, à savoir, golf, tennis et tir à l'arc.

Soumis au vote de l'Assemblée, les modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité.

7.- RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS SORTANTS ET INTEGRATION DES NOUVEAUX

Les membres du CA sortants sont : **Jean-Christophe CALMEJANE, Jacqueline DAELE, Didier LARGE, Martine MERELLE, Patricia POIRIER DANILO, Eric SENDELIN.**

Les 6 sortants se représentent.

Intégration de deux nouveaux candidats : Daniel GROULT, Joël TISSERAND.

Soumis au vote de l'Assemblée, les renouvellement et intégration des nouveaux administrateurs sont approuvés à l'unanimité.

8.- QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Fin de la séance

Le secrétaire

Michel MOULIN